

remplir les engagements du Canada dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. La phase II du programme, appelée Grands Lacs 2000, a été entreprise en 1994 et a récemment été renouvelée. L'Ontario, seule province qui borde quatre des cinq Grands Lacs, participe pleinement à ce programme. Les plans d'action du Saint-Laurent et des Grands Lacs ont été les premiers « grands plans d'action » conçus pour assainir, restaurer et protéger les écosystèmes.

Prenant appui sur l'expérience tirée de ces initiatives et des préoccupations du public exprimées lors de consultations, le gouvernement fédéral a ensuite ciblé, en 1991, le bassin du Fraser (en Colombie-Britannique) et la zone côtière des quatre provinces de l'Atlantique dans le but d'y prendre des mesures curatives et correctives. Au cours de la même année, les gouvernements du Canada, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest ont donné le coup d'envoi à l'Étude sur les bassins des rivières du Nord pour recueillir une information complète sur les effets cumulatifs de l'aménagement des rivières de la Paix, Athabasca et Slave. En 1998, l'Initiative des écosystèmes nordiques a été lancée pour donner suite aux résultats de l'étude. Il s'agit d'un programme quinquennal qui réunira divers paliers de gouvernement, des organisations autochtones, des entreprises et des groupes environnementaux.

En 1998, l'Initiative de l'écosystème du bassin de Géorgie a été lancée; il s'agit d'un autre exemple de collaboration entre le Canada et les États-Unis. Les travaux portent sur l'ensemble de l'écosystème du bassin de Géorgie et du Puget Sound en raison des pressions qui ont été et seront exercées par la croissance démographique dans cette région et de la nécessité d'établir une gestion coordonnée à l'égard des effets humains concomitants sur l'environnement.

Le Plan d'assainissement du littoral atlantique (PALA) a été conçu pour démontrer l'efficacité d'une nouvelle approche de résolution des problèmes environnementaux qui consiste à amener les collectivités touchées à assumer des responsabilités de gestion en vue de mettre au point des solutions. Le lancement et le parrainage de démarches communautaires font partie intégrante de la culture atlantique. En 1995, 13 collectivités issues du PALA avaient élaboré un plan global de gestion de l'environnement pour leur collectivité et leurs partenaires respectifs et l'avaient exécuté. L'île de Sable est devenue le quatorzième site à être visé par le PALA. À l'heure actuelle, ce dernier s'efforce d'établir de plus grandes coalitions à l'échelle d'écosystèmes plus vastes comme la partie sud du golfe du Saint-Laurent, la baie de Fundy, le golfe du Maine et le Labrador. Grâce au PALA, les collectivités prennent des décisions éclairées sur des problèmes au niveau local au moyen du travail d'équipe, de la concertation et de la résolution coopérative de problèmes. Des milliers de Canadiens de la région atlantique, des jeunes aux personnes âgées, participent chaque année au plan. Environ 1 000 projets d'action ont été entrepris après que la collectivité ait formulé des solutions qui soient socialement acceptables, économiquement réalisables et respectueuses de l'environnement.

Plans d'assainissement

La consultation et la participation du public sont des volets déterminants de l'exécution des programmes et de la tenue des activités dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. La participation des citoyens est essentielle à l'élaboration des plans d'assainissement pour les 43 secteurs préoccupants autour des Grands Lacs. Les divers groupes d'intérêts ou intervenants se rassemblent afin d'en venir à un consensus sur les enjeux et les mesures correctrices touchant les emplacements qui donnent lieu à des problèmes de longue date et où les objectifs de l'Accord ne sont pas atteints. En prenant conscience de l'ampleur des problèmes, les intervenants sont souvent les principaux promoteurs de projets d'action communautaire. Grâce à des mesures correctrices efficaces, le port de Collingwood, dans la baie Georgienne, a pu être radié de la liste des secteurs préoccupants.